

AVIS

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé à J. J. BEAUCHAMP, C. R., avocat, 66 Est, rue Notre-Dame. Tout ce qui regarde l'administration et les abonnements doit être adressé au bureau de LA REVUE LÉGALE, 17 et 19, rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

ABONNEMENT ANNUEL:

Pour le Canada et les Etats-Unis	- -	\$5.00
Pour l'Etranger	- - - - -	6.00
CHAQUE NUMERO SEPARMENT,	- -	50 Cents.

SOMMAIRE

CODERRE vs. DESFOSSÉS ET CODERRE vs. ST-PIERRE. — Preuve testimoniale. — Commencement de preuve par écrit. — Ecrit de l'art. 1235. — Faits et articles. . . .	242
DAME ANNETTE MAILLET et vir vs. ZENON FONTAINE. — Frais. — Sequestre. — Solidarité. — Frais de justice. — Frais faits dans l'intérêt commun. — Hypothèque. .	277
RODOLPHE JULES DEMERS vs. CHARLES BYRD, et al. — Privilège d'ouvrier. — Transport. — Signification. — Compagnie insolvable. — Liquidation. — Jugement. — Chose jugée. — Prolongation du privilège.	288

JUST OUT !! 1 VOLUME OF 600 PAGES
Price Bound Cloth, - - - \$2.50

The Civil Code of Lower Canada and the Bills of Exchange Act, 1906

WITH ALL STATUTORY AMENDMENTS VERIFIED, COLLATED AND INDEXED

BY

WM. H. BUTLER, L.L.M., Advocate at the Montreal Bar, Assistant City Attorney of City of Montreal

WILSON & LAFLEUR, Limited, Law Booksellers and Publishers

17 and 19 St. James Street, - - - MONTREAL

LES VOLUMES 1 à 17 (1895-1910) INCLUSIVEMENT, AVEC BELLE RELIURE,
½ VEAU, 25.00 CHAQUE.